Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/11/2026 - B2026/064950 - 2022 B 04957 - 914 021 043 - 2YLES

« 2YLES »
S.A.R.L. à associé unique au capital de 49 200 €
- : -
Siège social : ST LAURENT DE CHAMOUSSET (Rhône),
304 Descente de Combaroux
- : -
R.C.S. LYON 914 021 043
- : -

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

LA GERANCE,



DGFiP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | 2YLES - SIREN : 914021043 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 |

						Exercice N clos le 31/03/2026
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016		
	Immobilisations corporelles	028		030		
	Immobilisations financières (1)	040	51 700	042		51 700
	TOTAL I (5)	044	51 700	048		51 700
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
	Stocks marchandises	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	15 000	070		15 000
	Créances autres (3)	072	59 694	074		59 694
	Charges constatées d'avance	092	2 728	094		2 728
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	7 021	086		7 021
	TOTAL II	096	84 443	098		84 443
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	136 143	112		136 143

PASSIF				Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	49 200
	Ecarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées		130	
	Autres réserves (dt reserve relative à l'achat d'oeuvres ..	131	132	
	Report à nouveau		134	-1 231
	Résultat de l'exercice		136	448
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
	TOTAL I		142	48 416
Provisions pour risques et charges	TOTAL II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	2 175
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169 4 990	172	31 877
	Comptes courants d'associés		173	53 674
	Autres dettes		175	
	Produits constatés d'avance		174	
	TOTAL III		176	87 727
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	136 143

RENVOIS								
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	46 700
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	59 694		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2YLES - SIREN : 914021043								☐
A - RÉSULTAT COMPTABLE								N clos le 31/03/2026
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	
Production vendue biens						215		214	
Production vendue services						217		218	112 500
Production stockée								222	
Production immobilisée								224	
Subventions d'exploitation reçues								226	
Autres produits								230	
							Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	112 500
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234	
Variation de stock (marchandises)								236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240	
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier		immobilier				242	16 991
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)			243		244	
Rémunérations du personnel								250	98 130
Cotisations sociales			dont cotisation personnelle de l'exploitant			380		252	
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI				255		254	
Dotations aux dépréciations								256	
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant commerciales à l'étranger					259		262	1
	Dont cotisations versées aux org syndicales et professionnelles					260			
							Total des charges d'exploitation (II)	264	115 122
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	-2 622
Produits financiers					(III)			280	3 069
Produits exceptionnels					(IV)			290	
Charges financières					(V)			294	
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				(VI)	347		300	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					348			
Impôts sur les bénéfices					(VII)			306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	448
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col 2			312	448	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316			
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles					322			
	Impôts et taxes non déductibles					324			
	Divers dt intérêts excédentaires	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330			
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afferent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle	986		Zone franche urbaine	987			342	
	France Ruralités Revitalisation (FRR)	181		Jeune entreprise innovante	989				
	Zone restruct. défense	127		Zone revitalisation rurales	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Zone de développement prioritaire	993				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD	992							
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit			346			350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)			641				
		Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)			990				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	448	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I S seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables		1 231						360	448
Résultat fiscal après imputation des deficits				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372	

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.
Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **2YLES** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	5 000	46 700		51 700
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	**5 000**	**46 700**		**51 700**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements		Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement Concessions, brevets & licences Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immo. en cours, avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immo. en cours, avances et acomptes							
Immobilisations financières							
Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières							
TOTAL							

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement Concessions, brevets & licences Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières En-cours de production (biens et services) Produits finis Marchandises Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	15 000	15 000		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	59 694	59 694		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	2 728	2 728		
TOTAL	**77 423**	**77 423**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	2 728	
TOTAL	**2 728**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	100	25,00
Titres émis	1 868	25,00
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	1 968	25,00

« 2YLES »
S.A.R.L. à associé unique au capital de 49 200 €
- : -
Siège social : ST LAURENT DE CHAMOUSSET (Rhône),
304 Descente de Combaroux
- : -
R.C.S. LYON 914 021 043
- : -

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 23 SEPTEMBRE 2026

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2026

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2026 s'élève à 447,53 € et décide de l'affectation suivante :

- Virement au compte "REPORT A NOUVEAU"
soit la somme de..... 447,53 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

LA GERANCE,
L'ASSOCIE UNIQUE

